

Sur ce document, vous pouvez trouver une liste (par ordre alphabétique) de définitions sur laquelle nous nous appuyons.

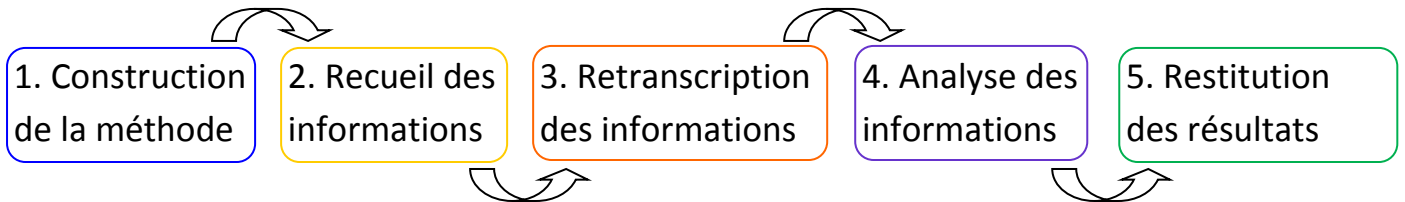
Voici les mots concernés :

Analyse.....	p.5
Enquête / Enquêteur.trice.....	p.2
Entretien.....	p.4
Expérimentation.....	p.6
Méthode.....	p.2
Observation.....	p.4
Population.....	p.3
Prototype.....	p.6
Quantitatif / Qualitatif.....	p.3
Questionnaire.....	p.4
Restitution.....	p.6
Retranscription.....	p.5
Terrain.....	p.3

Enquête / enquêteur.trice

Mobilisation de méthodes* (entretiens*, observations*, questionnaires*...), pour trouver les informations concernant une question à laquelle on s'intéresse.

L'enquête regroupe plusieurs étapes, que l'on peut résumer comme cela :



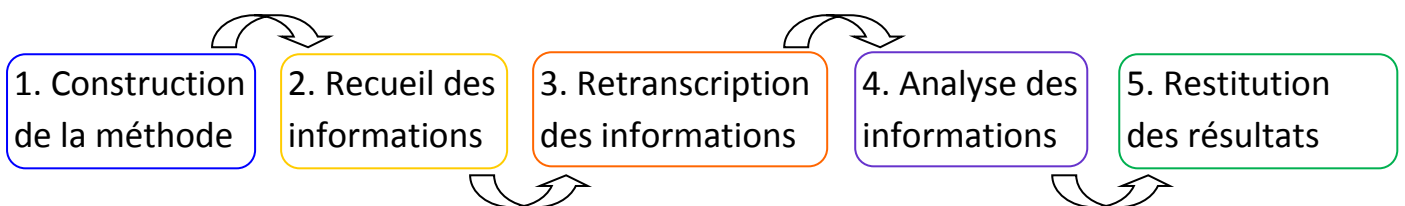
Bien sûr, ces étapes ne sont pas séparées les unes des autres en pratique, et certaines peuvent commencer alors que d'autres ne sont pas encore finies.

L'enquêteur ou enquêtrice désigne une personne qui réalise l'enquête, en partie ou en totalité.

Méthode

La méthode désigne la manière de faire une enquête (en partie ou en totalité), et toutes les règles que l'on choisit lorsqu'on pose le cadre de l'enquête.

La construction de la méthode est donc l'étape n°1 d'une enquête. C'est une étape importante, parce qu'elle détermine la manière de poser les questions, et donc d'obtenir les réponses.



Population

La population désigne le public auquel on va s'intéresser.

Par exemple, dans le cas d'un questionnaire*, la question "A qui veut-on poser nos questions ?" permet de définir les critères de la population ciblée : par exemple "personnes de 18 à 25 ans", ou "usager.e.s de l'établissement", ou encore "tou.te.s les villeurbannais", etc.

La question "Combien de réponses veut-on obtenir ?" permet de définir la taille de la population.

Ces questions font partie de la construction de la méthode* d'enquête*.

Terrain

Le terrain désigne les endroits où a lieu l'enquête, ceux sur lesquels elle porte.

Par exemple, le Centre Nautique Etienne Gagnaire est le terrain de l'enquête* que nous menons sur les douches savonnées au CNEG.

Définir les limites du terrain fait partie de la construction de la méthode* d'enquête*.

Quantitatif / Qualitatif

Les méthodes quantitatives sont celles qui permettent d'obtenir le plus grand nombre de réponses possibles à une question. Ce sont principalement les questionnaires* et les données statistiques issues de sources orales ou écrites.

Les méthodes qualitatives correspondent à des réponses plus précises et fines, mais moins nombreuses. En général, elles n'ont pas pour but de représenter les réponses de toute la population* concernée. Ce sont principalement les entretiens* et les observations*, et les données non-statistiques issues de sources orales ou écrites.

Le choix de la technique de recueil fait partie de la construction de la méthode*.

Entretien

L'entretien est en quelque sorte une conversation entre l'enquêteur.trice et des personnes qui font partie de la population* de l'enquête*. C'est une méthode qualitative*.

Il peut suivre très précisément une grille de questions (on dit alors que l'entretien est directif), ou laisser parler la personne librement sur les sujets de l'enquête.

L'entretien peut-être individuel, avec une seule personne qui répond aux questions, ou collectif comme dans le cas des focus-groups.

Le cadre de l'entretien (lieu, déroulement, grille de questions, etc.) est défini par l'enquêteur lors de la construction de la méthode*, même s'il faut favoriser un cadre qui met à l'aise.

La réalisation de l'entretien se fait pendant la deuxième étape de l'enquête, c'est-à-dire le recueil des données.

Observation

L'observation est une autre manière de recueillir les données. C'est une méthode qualitative*, qui permet de cibler les attitudes, les comportements et les pratiques des usager.e.s. Elle peut être utilisée seule ou couplée à d'autres méthodes (entretiens*, questionnaires*).

-> Voir fiche synthèse.

Questionnaire

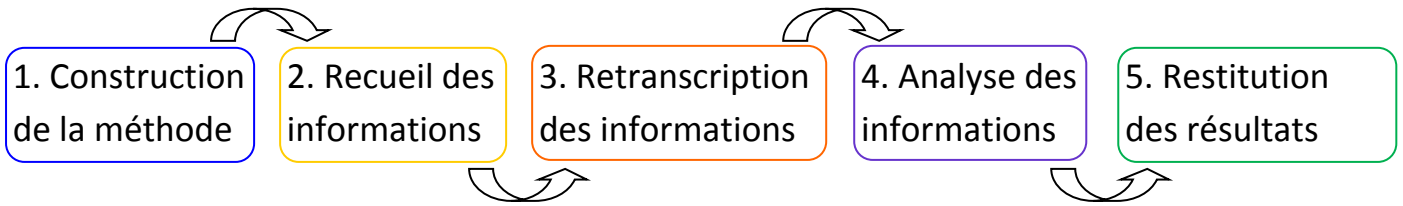
Le questionnaire est la plus utilisée des méthodes quantitatives* pour recueillir les données.

Il permet de comparer facilement les réponses, car les questions sont posées de la même manière et dans les mêmes conditions pour toutes les personnes qui répondent.

Les questions posées peuvent être fermées (la personne choisit une ou plusieurs réponses parmi une liste de propositions) ou ouvertes (on ne propose pas de réponse prédéfinies, la personne formule elle-même sa réponse).

Retranscription

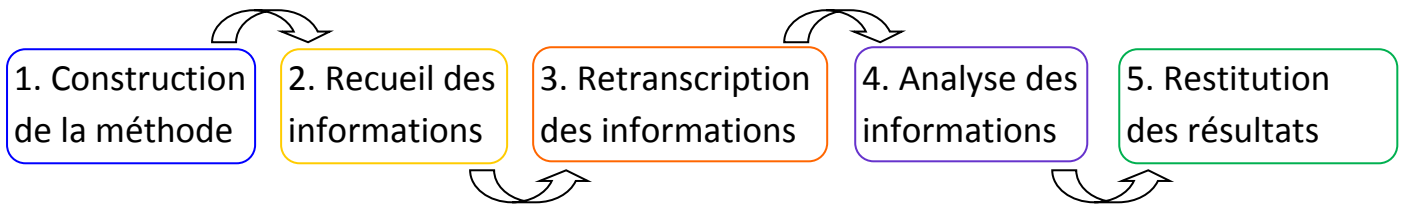
Il s'agit de la 3ème étape d'une enquête*.



C'est l'étape durant laquelle on passe à l'écrit et de manière uniforme les données que l'on a recueillies (principalement dans le cas des enquêtes qualitatives), afin de pouvoir ensuite les analyser.

Analyse

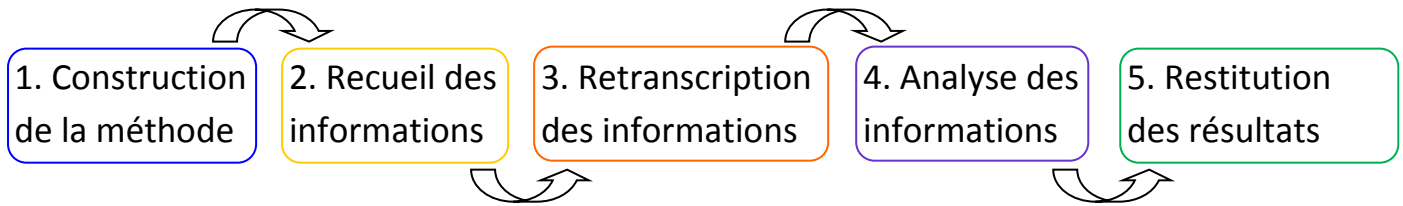
Il s'agit de la 4ème étape d'une enquête*.



Toutes les informations recueillies devront ensuite être analysées. Cela consiste en un travail de lecture, de tri, de comparaison et de recoupement de toutes les informations, afin de pouvoir en comprendre le sens. C'est également l'étape lors de laquelle sont mobilisés les savoirs issus de la recherche en sciences humaines.

Restitution

Il s'agit de la 5ème étape d'une enquête*.



C'est l'étape durant laquelle les résultats sont présentés à toutes les personnes concernées (élu.e.s, agent.e.s, usager.e.s, personnes ayant répondu à l'enquête, etc).

C'est également une étape importante car elle précède et enrichit l'action.

Expérimentation

L'expérimentation désigne le fait de tester une supposition que l'on fait (= l'hypothèse), pour démontrer qu'elle est juste ou fausse.

En ce qui concerne les projets menés par la Ville de Villeurbanne, l'expérimentation est le moment de tester les outils ou actions mises en place.

-> Voir fiche synthèse.

Prototype

Le prototype est une version du projet que l'on teste. Ce n'est pas une version définitive, elle peut donc rencontrer des modifications.